

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AVIS DE CONVOCATION

CONVOCATION À LA SÉANCE ORDINAIRE

DATE et HEURE : 7 octobre 2025 À 18H30

LIEU : Salon du personnel école Carignan-Salières

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Suivi et adoption du procès-verbal du conseil de juin 2025.
4. Adoption du calendrier des rencontres et nomination d'un ou d'une secrétaire par rencontre

Mois	CÉ	Secrétariat de la rencontre
Septembre	AG Parents 10 septembre 2025	Martin Collette
Octobre	07 octobre 2025	
Novembre	25 novembre 2025	Claudine Tremblay
Février	10 février 2026	Naika Villard
Avril	28 avril 2026	Vincent Schoett
Juin	16 juin 2026	Asmaa Hammoudi

5. Élection des membres du conseil d'établissement

5.1 Poste de présidence

- Marilyne Fournier sera la présidente du CÉ pour l'année 2025-2026.

5.2 Poste de vice-présidence (annulé)

6. Points d'informations

6.1 Pouvoirs et rôle du conseil d'établissement

- ##### 6.1.1
- Présentation par Mme Mélissa Pilote des pouvoirs et rôles du conseil d'établissement à tous les membres présents et explique comment la contribution des membres du CÉ intervient dans les différents thèmes et les sujets sur lesquels ils doivent se prononcer. Le document sera partagé aux membres du CÉ pour lecture détaillée après la rencontre.

6.2 Formulaire de dénonciation de conflits d'intérêts

6.2.1 Le formulaire a été remis en début de rencontre aux membres du CÉ et signé par tous.

6.3 Formulaire d'autorisation de divulgation de renseignements – pour la présidence

6.3.1 Le formulaire est remis pour signature à la présidente (Marilyne Fournier) ainsi qu'à la représentante au comité de parents et son substitut (Claudine Tremblay et Caroline Leblanc Dubé).

6.4 Formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement

6.4.1 Mme Mélissa Pilote présente les formations obligatoires sur le site du ministère de l'éducation et parcourt le contenu sur le site ainsi que les capsules vidéo à visionner. Le lien sera envoyé par la directrice aux membres du CÉ

7. Points de décision du conseil

7.1 Révision des règles de régie interne

7.1.1 Ce point a été reporté à la prochaine rencontre de CÉ.

7.2 Suivi du projet éducatif : adoption d'évaluation du projet éducatif Art. 87

7.2.1 Mme Mélissa Pilote passe en revue les différents objectifs et explique leur relation aux cibles qui ont été données par le centre de service (qui découle du plan d'orientation stratégique) et précise que les objectifs d'améliorer les résultats pour les garçons ne veut pas dire qu'on ne travaille pas avec les filles. Elle explique les différents résultats des 4 objectifs, leurs causes éventuelles ainsi que le plan d'action qui est proposé par l'équipe école pour l'année 2025-2026 afin d'améliorer ces résultats que les membres du conseil trouvent plutôt inquiétants. Le 5^e objectif qui concerne l'équipe école pour l'implantation de 3 meilleures pratiques issues de la recherche est satisfaisant pour sa part.

Pour la communication des résultats à tous les parents d'élèves, il est proposé en comité de synthétiser les résultats et les faire parvenir aux parents par courriel.

Proposé par Naika Villard, adopté à l'unanimité

7.3 Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement Art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13

7.3.1 Mme Mélissa Pilote explique le fonctionnement des activités éducatives et sorties et liste les différentes sorties ainsi que les frais qui seront chargés aux parents.

Il est demandé aux membres du CÉ de voter pour le dépassement de coûts de 3\$ pour les 4^e année => Approuvé à l'unanimité

Il est demandé aux membres du CÉ de voter pour le dépassement de coûts de 56\$ pour les 5^e année => Approuvé à majorité

Il est demandé aux membres du CÉ de voter pour le dépassement de coûts de 302.33 \$ pour les 6^e années => Ce qui est approuvé est d'explorer des campagnes de financement pour combler cette différence.

Proposé pour adoption avec les modifications, adopté à l'unanimité

La présidente demande une dérogation aux membres pour prolonger la rencontre de 30 minutes.

Approuvé à l'unanimité

7.4 Demande d'exception à la politique alimentaire

La directrice explique qu'à des occasions particulières, la direction voudrait pouvoir donner aux enfants des collations ou friandises spéciales.

L'exception est approuvée par les membres du CÉ avec la précision que les ingrédients des friandises soient connus et communiqués aux enfants pour respecter toutes restrictions alimentaires.

7.5 Approbation des règles de services de garde 2025-2026

Il est suggéré de remettre ce point à la prochaine rencontre de CÉ

7.6 Approbation de l'utilisation du reliquat

Reliquat : Il reste encore le montant de 3663,66 \$ et la directrice demande au conseil son approbation pour payer des frais de cahiers activités de 126 \$ (CE-131-25-26-...). C'est approuvé à l'unanimité.

Un autre cas est présenté par le service de garde pour payer 172 \$ pour les frais de service de garde restant (CE-131-25-26-...). C'est approuvé à l'unanimité

7.7 Campagne de financement du 19 novembre – approbation

Pour tous les projets à venir pour le réaménagement extérieur de l'école, les enseignants d'éducation physique voudraient organiser une campagne de financement de vente de biscuits faits maison pendant la soirée de rencontre des enseignants pour le 1^{er} bulletin.

Approuvé à l'unanimité

8. La vie à l'école

Les membres enseignants rapportent que tout va bien pour ce début d'année scolaire. À la cour d'école ça se passe de mieux en mieux et il y a une implication des élèves plus âgés envers les plus jeunes pour la supervision des jeux et l'animation. Des rencontres ont eu lieu et vont avoir lieu dans les semaines à venir pour le climat de respect entre les élèves et envers l'équipe école afin de synchroniser les interventions.

8.1 Cour d'école – avancées : L'intérieur des modulaires commencera à être démonté en avril 2026. Le retrait du modulaire serait prévu à l'été.

9. Parole au représentant du comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontres au comité de parents du CSSP encore.

10. Parole à la technicienne au service de garde

Le début de l'année scolaire s'est bien déroulé pour le moment et l'équipe est presque complète. Des cours pour les éducatrices sont planifiés en continu entre autres pour la surveillance. Tout se passe bien.

11. Parole au public

Aucun public présent à la rencontre

12. Varia

- Le parascolaire : des parents ont communiqué des questionnements par rapport aux activités prévues pendant l'heure du dîner. Il existe des activités sportives supervisées par les enseignants. Il est rapporté qu'auparavant une compagnie assurait des activités mais que des manquements ont été observés.
- L'agenda : comment se fait-il que l'agenda de cette année a été si allégé et que le guide aux parents ainsi que la bonification des comportements positifs ? Le point est apporté de voir comment est-

ce qu'on peut s'assurer pour l'agenda de l'année prochaine quelles pages sont plus pertinentes à garder versus les coûts que ça représente. Le point doit être apporté à la prochaine rencontre de CÉ.

13. Levée de la séance

La séance est levée à 21h09

Jo Anie Tremblay
Présidente sortante

Mélissa Pilote
Direction